



## Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe Conseiller Municipal de la Ville des Abymes Conseiller Communautaire de Cap Excellence

Paris, le 28 Octobre 2022

## **COMMUNIQUE DE PRESSE:**

Prolongation de l'expérimentation « Duty Free » dans les commerces des zones portuaires de Guadeloupe et Martinique : une mesure du Député Olivier SERVA désormais actée

Le Député Olivier SERVA se réjouit que son amendement relatif au prolongement de l'expérimentation dite « Duty Free », jusqu'en 2026 au lieu de 2024, ait été repris dans la dernière mouture du PLF 2023. Pour rappel, cette expérimentation, qu'il porte depuis sa création sous l'ancienne législature, vise à autoriser la vente hors taxes au bénéfice des touristes arrivant en Guadeloupe et en Martinique dans le cadre de croisières maritimes.

En Guadeloupe, cette mesure est vectrice de création d'emplois dans les zones portuaires de Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Deshaies et Saint-Louis de Marie-Galante. Le Député a dans l'espoir que cette prolongation encouragera l'accueil de croisiéristes sur d'autres ports de Guadeloupe qui pourront, à ce dessein, se prévaloir de ce dispositif. Il invite d'ailleurs l'ensemble des acteurs locaux – collectivités locales, CCI, comité du tourisme, commerçants et artisans – à se saisir de ce dispositif qui va dans le sens du développement économique du territoire.

Olivier SERVA